

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL
N° 35/AT/DG/DAMP/DAM/2025

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt national et international est lancé pour :

« La constitution d'une short-List des éditeurs et/ou intégrateurs de solution Datawarehouse et Big Data pour Algérie Télécom ».

Conditions de participation :

Le présent appel à Manifestation d'intérêt National et International s'adresse aux éditeurs et/ou intégrateurs intervenant dans le domaine de l'informatique décisionnelle pour le secteur des télécommunications, justifiant d'une expérience avérée sur des projets de complexité et de volumétrie comparable.

- Le candidat doit justifier sa qualité par un document probant (Editeur ou intégrateur)
- Le candidat doit justifier son expérience par une référence professionnelle au minimum (Attestation de service fait, attestation de bonne exécution ou tout autre document justifiant ses expériences)

Tout candidat ne répondant pas à ce critère sera automatiquement déclaré inéligible, et son offre sera systématiquement rejetée.

Dossier administratif :

Les participants intéressés par cet appel doivent soumettre une manifestation d'intérêt constitué des documents suivants :

- Présentation de la société.
- Une copie du statut de l'entreprise et ses modificatifs s'il y'a lieu.

NB : Dans le cas où le candidat présente un Statut de son entreprise contenant toutes les informations utiles demandées, notamment (l'adresse du siège social, la forme juridique, le segment d'activité, le représentant légal qui engage l'entreprise et la raison sociale). Ce dernier fera l'objet d'une acceptation par la COPEO.

- Copie du registre de commerce, ou l'équivalent.

Dossier Technique :

- Présentation globale (seulement les grandes lignes) des principaux briques de la solution à proposer.
- Classement mondial (le candidat devra fournir les documents de Benchmarkings auxquels il s'est soumis.

Dépôt de la candidature

Les documents qui constituent le dossier objet de cet appel à manifestation d'intérêt national et international en format papier et en format électronique doivent être rédigés en langue arabe et/ou en langue étrangère.

Les documents relatifs aux dossiers rédigés en langue étrangère (Hormis la langue française) doivent être accompagnés d'une traduction officielle en langue arabe et/ou française faite par un traducteur algérien officiel à l'exception du dossier technique qui peut être présentée en langue anglaise.

NB : L'absence du format électronique n'est pas un critère de rejet des offres.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Administration Des Marchés « Direction Générale », à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Bureau lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia- Alger – Algérie**



Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme, sans aucun signe d'identification du candidat portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL

N° 35 /AT/DG/DAMP/DAM/2025

**« La constitution d'une short-List des éditeurs et/ou intégrateurs de solution
Datawarehouse et Big Data pour Algérie Télécom »**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »**

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis de l'appel à manifestation d'intérêt national et international dans les quotidiens nationaux, sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et sur la presse électronique et sur le site web officiel d'Algérie Télécom EPE SPA.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Les offres qui parviennent après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

